

Biodiv'2050 Compensation écologique : naissance d'un cadre cohérent

A l'issue de quarante ans de gestation, le cadre de la compensation écologique en France est enfin créé à travers l'article 69 de la loi biodiversité du 8 août 2016. Les points clés sont : l'équivalence écologique et l'exigence qu'il n'y ait pas de perte nette, ce qui implique l'exigence d'une additionnalité et de la prise en compte du long terme ; l'exigence de respecter la séquence E.R.C., dans laquelle l'obligation du « C » de compenser est à la fois un solde et une condition de la réalisation du « E » d'éviter et du « R » de réduire. S'y ajoute la reconnaissance des opérateurs de compensation, qui crée les conditions d'un nouveau métier, de normes professionnelles et ajoute aux moyens existants pour faire respecter la loi ; la création des « Sites Naturels de Compensation », nouvelle dénomination des « Réserves d'Actifs Naturels », dont je salue ici la brillante et brève existence, qui permettront d'anticiper, rationaliser et rendre plus cohérentes écologiquement les mesures compensatoires ; le renforcement de l'obligation de mettre en oeuvre les mesures compensatoires, condition sine qua non d'un développement durable des villes et des infrastructures ; le renforcement enfin, des mesures de contrôle, avec la création d'un registre national des obligations de compensation. Le cadre existe donc, désormais. Il reste à le remplir et à l'appliquer. Avec une première étape, décisive : établir les décrets d'application, et une seconde, entre les mains des autorités administratives et des professionnels : créer un nouveau métier : opérateur de compensation. Un métier appelé à renforcer la place dans l'économie des solutions basées sur la nature et des emplois réellement verts. Ce numéro de BIODIV'2050 explore ce nouveau cadre de la compensation écologique en France ainsi que les conditions de réussite de la mise en oeuvre de ce mécanisme à travers notamment l'analyse du suivi et du contrôle des mesures compensatoires. Il est également l'occasion de revenir sur la première expérimentation française de site naturel de compensation : l'opération Cossure, lancée en 2008.

Auteurs du document : Mission Economie de la Biodiversité

Diffuseur des métadonnées : Pôle-Relais Mares, Zones Humides Intérieures et Vallées Alluviales

Mots clés : 0100 - ECOLOGIE/MILIEUX NATURELS, 0200 - ENVIRONNEMENT, 0201 - POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT, 0300 - DEVELOPPEMENT DURABLE, 0302 - POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE, ETUDE DE MILIEU, EVALUATION ENVIRONNEMENTALE, IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Thème (issu du Text Mining) : INFORMATION - INFORMATIQUE, INDUSTRIE

Date : 2016-01-01

Type de ressource : Texte imprimé

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : 3073

Langue : Français

Accéder à la notice source : http://documentation.pole-zhi.org/index.php?lvl=notice_display&id=3073

Télécharger les documents : http://documentation.pole-zhi.org/doc_num.php?explnum_id=464

Emprise nationale : FR

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/biodiv-2050-compensation-ecologique-naissance-d-un-cadre-coherent0>

Evaluer cette notice: